



La Passion du cyclisme depuis 1870

Le Guide des Partenaires & des Sponsors



©studio FUN IMAGES-St Avé 56

www.velocevannetais.com

Le Véloce Vannetais Cyclisme, c'est :

- Près de 190 licenciés, femmes & hommes de tous âges
 - 63 dans notre École de Vélo qui figure parmi les meilleures de Bretagne
 - 34 Cadets & Juniors
 - 52 Coureurs dans les catégories supérieures
 - 31 bénévoles à l'encadrement & 6 Arbitres
 - 4 Coureurs professionnels : Coralie DEMAY, Julien MORICE, Valentin MADOUAS & Benoît VAUGRENARD



- Toutes les disciplines cyclistes
 - Route, Piste, Cyclo-cross & VTT
- Une histoire indissociable de celle du cyclisme breton
- Des Titres dans de très nombreuses catégories
 - Depuis 2007 : 1 Titre de Champion d'Europe, 15 Titres de Champion de France, Une Multitude de Titres Régionaux & Départementaux
 - Des coureurs régulièrement sélectionnés en Équipe de France, Bretagne & Morbihan

Les Objectifs du Véloce Vannetais

- Devenir/redevenir le club référence de «Golfe Du Morbihan - Vannes Agglomération», et plus largement de la Bretagne sud
- Permettre aux jeunes passionnés de cyclisme de pouvoir disposer d'une filière complète de formation, depuis l'apprentissage de la discipline jusqu'à la pratique du haut niveau
 - Repenser nos organisations afin de retrouver un statut d'organisateur d'évènements d'ampleurs locales, régionales & nationales afin de permettre aux supporters du cyclisme d'assister sur notre territoire à des épreuves de bon niveau
- Créer une équipe fanion de Division Régionale pour garder nos Jeunes après la Catégorie Juniors
- S'impliquer plus fortement dans les démarches développées par les différentes collectivités en faveur des jeunes

Pourquoi Devenir Partenaire :

- Le futur du club passe par une collaboration incontournable avec ses partenaires.
- Aujourd'hui le Véloce vannetais cyclisme est à la recherche de nouveaux partenaires pour les années à venir.
 - Pour une structure comme la nôtre, il est souhaitable d'avoir des partenaires majeurs qui s'engagent pour plusieurs saisons et d'autres qui viennent renforcer la puissance du club.

Ce Partenariat vous permettra :

- D'associer l'image de votre entreprise à un club dynamique
- D'étendre votre rayonnement auprès de nouveaux clients potentiels extérieurs
- De démontrer votre investissement dans la vie locale
- De contribuer au développement du club et du cyclisme en général

Offre « Soutien »

500 € / an

Soit après déduction fiscale

200 € / an

- Votre logo en bandeau déroulant sur notre site internet et pied de page

Offre « Fidèle »

1 000 € / an

Soit après déduction fiscale

400 € / an

- Votre logo en bandeau déroulant sur notre site internet et pied de page
- Deux invitations au Diner de la Soirée des Champions du Club

Offre « Sponsor »

2 500 € / an sur 3 ans

Soit après déduction fiscale

1 000 € / an

- Votre logo en bandeau déroulant sur notre site internet et pied de page
- Deux invitations au Diner de la Soirée des Champions du Club
- Votre logo sur un véhicule du club

Offre « Partenaire »

5000 € / an sur 3 ans

Soit après déduction fiscale

2 000 € / an

- Votre logo en bandeau déroulant sur notre site internet et pied de page
- Deux invitations au Diner de la Soirée des Champions du Club
- Votre logo sur un véhicule du club
- Votre logo sur les maillots ou cuissards des coureurs
- Votre logo sur les maillots, cuissards et vestes des coureurs
- 1 Maillot Dédicacé de Benoit Vaugrenard & Julien Morice

Offre « Major »

10 000€ / an sur 3 ans

Soit après déduction fiscale

4 000 € / an

- Votre logo en bandeau déroulant sur notre site internet et pied de page
- Deux invitations au Diner de la Soirée des Champions du Club
- Votre logo sur les véhicules du club
- Votre logo sur les maillots ou cuissards des coureurs
- Votre logo sur les maillots, cuissards et vestes des coureurs
- 1 Maillot Dédicacé de Benoit Vaugrenard & Julien Morice

autres formes de partenariat

Fournir les équipements de finition du coureur aux couleurs du sponsor :

- Casques, lunettes, bidons
- Bonnets
- Gants été, gants hiver, couvre chaussures été et hiver **Vêtements sportifs :**
- Panoplie jogging, chaussures de sport
- Coupe vents, vestes

Mise à disposition d'un ou plusieurs véhicules pour les déplacements :

- Entraînements, stages
- Courses en ligne, courses à étapes

Mise à disposition de lieux d'hébergement pour les stages ou déplacements.

Il s'agit ici d'exemples, toutes les suggestions et les idées seront les bienvenues de la part de nos partenaires potentiels.

Contact

Yannick GUEGUEN - Président - 07 76 32 52 23

president@velocevannetais.com

Vincent LE GALUDEC - Vice Président - 06 09 62 73 53

vincent.le-galudec@wanadoo.fr

Jean-Jacques DEMAY - Directeur Sportif - 06 95 55 09 67

demayjj@neuf.fr

Martine SERO - Resp Communication - 06 32 65 11 49

hugues.sero@wanadoo.fr

Ils nous soutiennent déjà !



Au nom de tous nos licenciés et bénévoles, nous vous remercions !



Les Avantages du Mécénat

Le mécénat s'adresse aux entreprises : les grandes mais aussi et surtout les petites et moyennes, les commerçants, artisans et professionnels acteurs économiques et véritables partenaires de proximité pour les associations.

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5 %) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI).

Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu des personnes physiques égale à 66 % de leur montant les sommes (prises dans la limite de 20 % du revenu imposable) qui correspondent à des dons et versements, y compris l'abandon exprès de revenus ou produits, effectués par les contribuables domiciliés en France.